



VOLLORE-VILLE

Bulletin Municipal



NOVEMBRE 2017

Le mot du Maire

L'été ne voulait pas nous quitter jusqu'à la fin octobre. Depuis le mois de juin le temps est plutôt clément, « beau » dirons-nous. La saison touristique fut bonne avec une grosse fréquentation sur juin et août et plus moyenne en juillet.

La nuit du 22 au 23 septembre l'automne est arrivé. Avec la fête patronale le week-end du 23 - 24 s'annonçait bien, on se croyait vraiment encore en été. Mais en ce samedi matin la nouvelle est tombée : Monsieur Michel Aubert Lafayette est décédé.

Le samedi soir la « Saint Maurice » (dont il était Président d'Honneur) emmena une foule nombreuse lors de la retraite aux flambeaux jusque dans les jardins du château. Après une aubade très applaudie, un joli feu d'artifice, organisé par le Comité des Fêtes, embrasa le lieu dans une atmosphère mélancolique où recueillement et ambiance festive, bruits et silences s'entremêlaient et accompagnaient une famille courageuse qui avait tenu au maintien des festivités selon la volonté du défunt.

Une page importante de notre vie communale s'est tournée ce 23 septembre 2017. Michel Aubert avait reçu deux mois auparavant, au château, la quarantième saison des Concerts de Vollore dont il était « membre fondateur ». La très belle journée du 15 juillet s'était terminée par un concert de gala dans la salle du château comble. Moderniser cette demeure sans la défigurer fut sa tâche pendant ces cinquante années qui suivirent son mariage à Vollore. La façade restaurée comme à sa création, le kiosque d'entrée et les chambres dignes des plus grands hôtes sont le résultat d'une volonté indéfectible de faire du Château une demeure où l'histoire, l'art, le bon goût et le confort s'associent pour créer cette âme à la fois familiale et publique que mérite ce lieu.

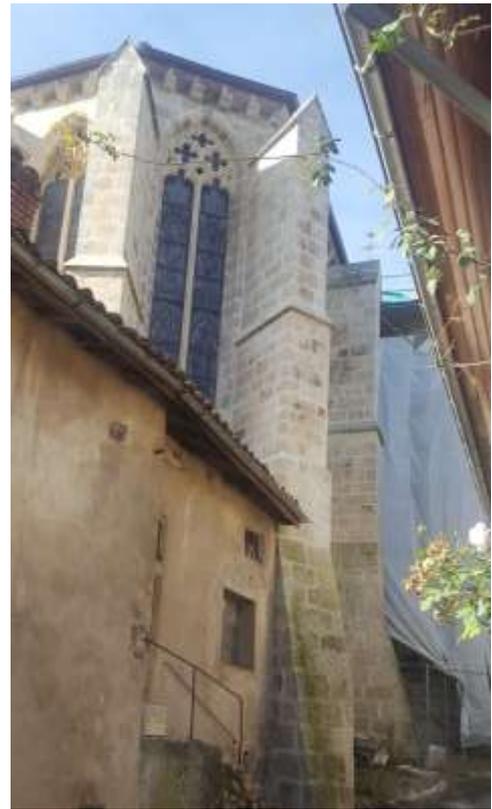
Il aimait faire entrer les Vollorois dans la vie du château lors d'expositions, de pièces de théâtre, de concerts ou encore de moments festifs comme les 700 ans de la charte de Vollore en 2012 et chaque année la fête patronale. Nous en remercions toute la famille ; qu'elle sache que si le Château est attaché aux Vollorois, les Vollorois sont attachés au Château.

Michel Aubert n'aura pas connu la fin d'un chantier qui lui était cher : la restauration de l'église Saint Maurice. C'est une grande foule qui s'est recueillie dans l'édifice en restauration le 28 septembre pour célébrer les obsèques de celui qui y aura animé tant de messes après s'y être marié et y avoir marié toutes ses filles.

Au revoir Monsieur Michel Aubert Lafayette !

La municipalité prend part à la douleur ressentie par la famille et l'assure de son soutien moral et de sa compassion.

Les travaux de l'Eglise



Le chœur

Le Clocher et la façade Ouest



Le clocher et la nef

Les tranches 1 et 2 sont terminées depuis l'hiver dernier. Ainsi, le chœur, le clocher, la façade Ouest (maçonnerie, façade, vitraux et couverture), la couverture de la nef et l'ancien clocher sont rénovés. Depuis ce printemps la dernière tranche est en cours, elle intéresse les façades et chapelles Nord et Sud, la couverture du transept et des chapelles, la sacristie et les vitraux des façades et chapelles.

D'ici fin novembre, les toitures seront terminées.

Au printemps ce sera la finition des façades et des chapelles puis de la sacristie.

Nous pouvons raisonnablement envisager une fin de chantier en avril côté place et début juillet côté sud.



La façade Nord (côté place)



**Une colonnette du XIIème
Découverte et mise en valeur pendant les travaux**

Notre église sera complètement rénovée l'été prochain, il aura fallu cinq ans et demi de travaux pour aboutir à un résultat qui fera sans doute la fierté de tous les vollorois quelles que soient leur position vis-à-vis de la religion.

Le 14 juillet 2018, nous pourrions associer la valorisation de la fin des travaux à la commémoration républicaine. Ce sera la journée des Concerts de Vollore associant musique et gastronomie.

Avec un peu d'ambition et une large participation de la population nous pourrions vivre une journée formidable.

La fin de ces travaux va permettre à la commune de lancer d'autres programmes comme :

- La réfection du réseau d'eau potable
- La réalisation du projet de Plan d'Aménagement du Bourg (PAB)

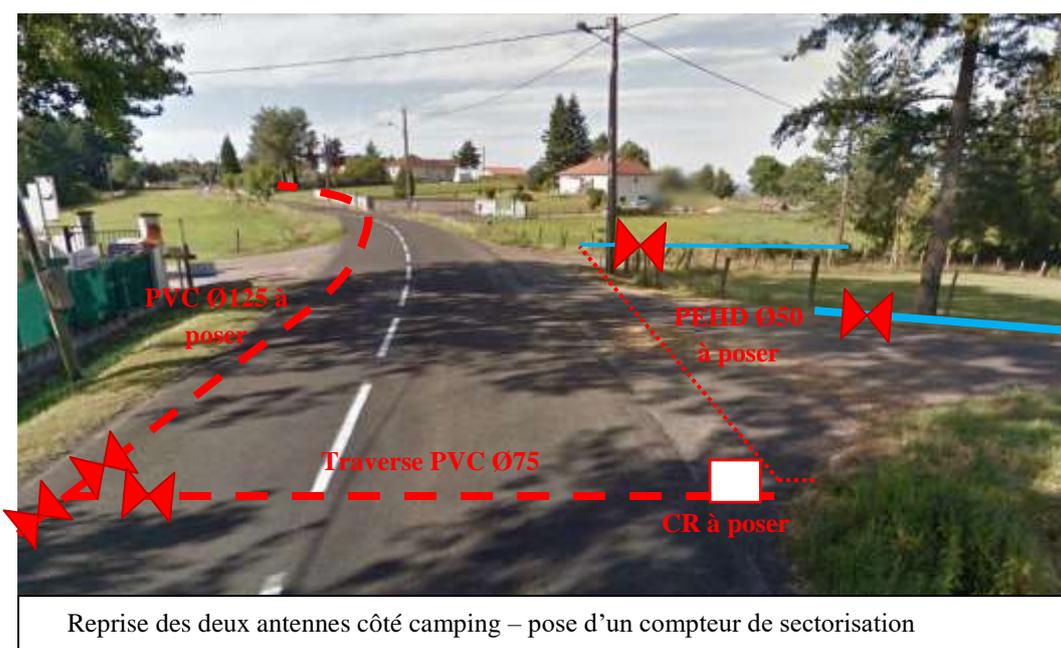
Par contre, aujourd'hui, le projet de réseau de chaleur est mis entre parenthèse. Le coup de l'énergie fossile est aujourd'hui très bas et sa mise en concurrence avec le coût du chauffage bois est aléatoire. En effet l'importance de l'investissement aurait été justifiée par le raccordement des bâtiments communautaires (école, cantine) ; toutefois comme nous le verrons ci-après la fusion des communautés de communes amènera à retransférer ces bâtiments à la commune

Le réseau d'eau potable

La réfection du réseau d'eau potable desservant le bourg sera lancée en 2018. Ces travaux très importants seront partagés en cinq chantiers.

- Chantier n°1 : de Chossière au camping des Plaines (2018)
- Chantier n°2 : du camping à la fontaine du Cimetière (2019)
- Chantier n°3 : rue de la Grande Chaussade à la rue du Château (2020)
- Chantier n°4 : rue du Château (2020)
- Chantier n°5 : depuis la rue du château - Place de l'Eglise – rue des Tanneurs (2021)

Chantier n°1 : Secteur de Chossière jusqu'au camping municipal



Les travaux consistent à renforcer la distribution grâce au remplacement de la canalisation en fonte DN 80mm par une canalisation en PVC DN 125 mm. La canalisation sera raccordée à une canalisation PVC DN 125 mm existante côté Chossières. Le projet prévoit aussi la reprise de deux antennes de distribution côté camping, desservant le secteur de Piraud au Nord et Chabrier à l'Ouest. Le raccordement aux deux antennes se fera par le biais d'une conduite PVC DN 75 mm (traversée de RD) et de deux canalisations PEHD DN 50 mm piquées sur la canalisation PVC DN 125 mm principale. Il est également prévu de poser un compteur de sectorisation sur la conduite PVC DN 75 mm. Les travaux seront réalisés essentiellement sous les routes départementales (RD312 et RD7) sauf la reprise des antennes (sous chaussée communale). Les travaux sous route départementale imposent des conditions de remblai adaptées au trafic ainsi que le remplacement des terres extraites par des matériaux de carrière selon la permission de voirie délivrée le moment venu. Il est prévu une réfection de voirie définitive au moyen d'enrobé d'une épaisseur de 6cm (épaisseur de grave bitume de 20 cm en haut de fouille).

Consistance des travaux - Chantier n°1 :

- Installation de chantier, terrassement, évacuation des matériaux et apport des matériaux de remplacement, réfection de chaussée ;
- Canalisation en PVC DN 125 mm posée principalement sous route départementale :
- Canalisation principale PVC DN 125 mm : 370 ml
- Raccordement à canalisation existante PVC DN 125 mm côté Chossière ;
- Traversée de RD PVC DN 75 mm : 10 ml
- Reprise des antennes PEHD DN 50 mm sous chaussée : 30 ml
- Pose d'un compteur de sectorisation Ø60/20 combiné avec ventouse ;
- Vannes de sectionnement, pièces de raccordement,
 - Branchements : Aucun branchement n'est prévu pour cette section de travaux.

Ce premier chantier longera la départementale de la Croix de Chossière jusqu'au niveau du portail du camping. Aucun aménagement spécifique ne sera réalisé sur ce parcours de 370 mètres. Son coût est estimé à 66 200.00 € HT auquel il faut ajouter le coût de l'étude et de l'accompagnement par le bureau d'étude. La subvention sera de 25 % du montant total hors taxes.

La totalité de la réfection du réseau approchera les 600 000.00 € dont 155 000.00 € de subvention (25% conseil départemental et participation de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Le reste à charge pour la commune sera d'environ 445 000.00 € dont 20 000.00€ de travaux non subventionnés liés à la défense incendie.

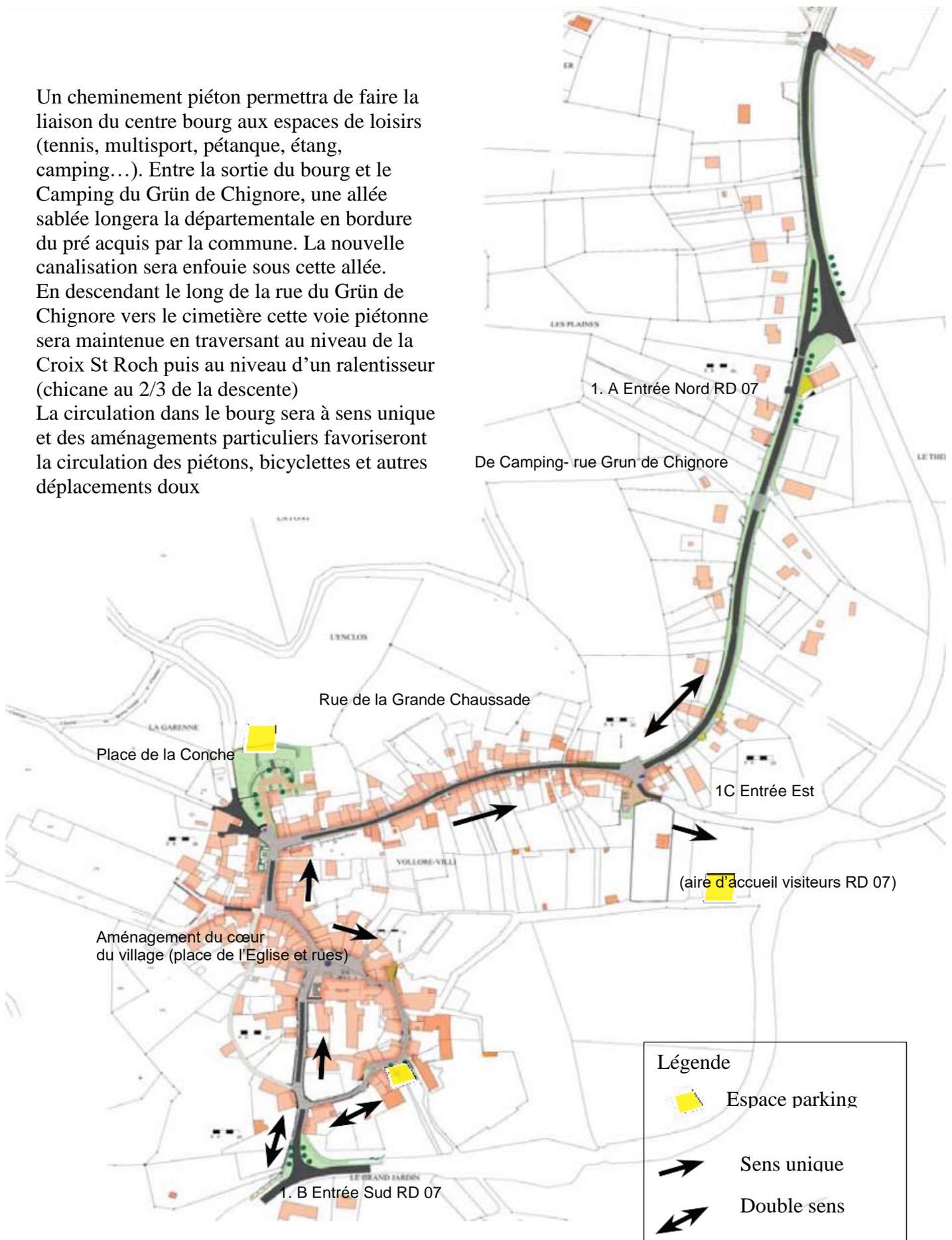
A partir de la deuxième tranche de travaux, des travaux d'aménagement seront nécessaires après travaux. Ces aménagements sont prévus dans le PAB. Vous découvrirez ci – après les aménagements à réaliser jusqu'à la fontaine du cimetière (deuxième tranche)

Tableau récapitulatif des subventions				
TRAVAUX	CG 63 (2)	AELB (1)	Commune	TOTAL
Tranche de travaux n°1				
Réseau hors défense incendie et compteurs individuels	25% 53 889,92 €	0% 0,00 €	75% 161 669,75 €	215 559,66 €
Comptage général	25% 3 702,78 €	50% 7 405,57 €	25% 3 702,78 €	14 811,13 €
Travaux non subventionnés (défense incendie et comptage individuel)			7 489,21 €	7 489,21 €
TOTAL T1	57 592,70 €	7 405,57 €	172 861,74 €	237 860,00 €
Tranche de travaux n°2				
Réseau hors défense incendie et compteurs individuels	25% 84 925,37 €	0% 0,00 €	75% 254 776,10 €	339 701,46 €
Comptage général	25% 2 027,36 €	50% 4 054,72 €	25% 2 027,36 €	8 109,44 €
Travaux non subventionnés (défense incendie et comptage individuel)			18 329,10 €	18 329,10 €
TOTAL T2	86 952,73 €	4 054,72 €	275 132,56 €	366 140,00 €
TOTAUX	144 545,42 €	11 460,29 €	422 175,98 €	604 000,00 €

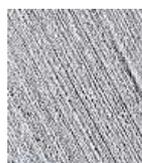
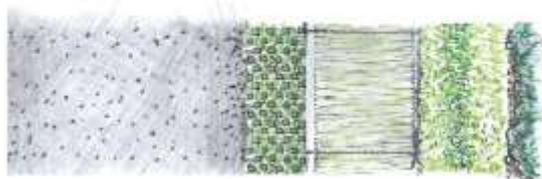
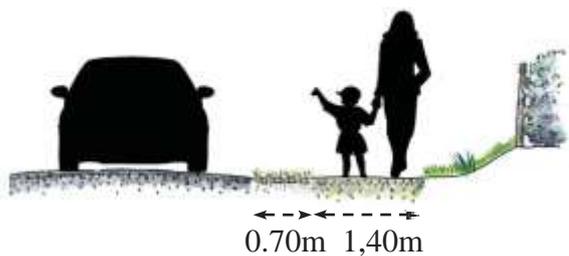
L'aménagement du bourg

Un cheminement piéton permettra de faire la liaison du centre bourg aux espaces de loisirs (tennis, multisport, pétanque, étang, camping...). Entre la sortie du bourg et le Camping du Grün de Chignore, une allée sablée longera la départementale en bordure du pré acquis par la commune. La nouvelle canalisation sera enfouie sous cette allée. En descendant le long de la rue du Grün de Chignore vers le cimetière cette voie piétonne sera maintenue en traversant au niveau de la Croix St Roch puis au niveau d'un ralentisseur (chicane au 2/3 de la descente)

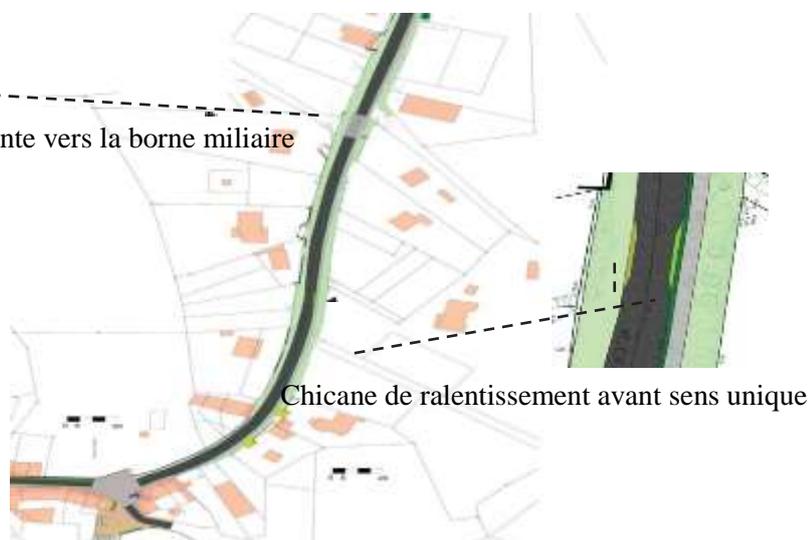
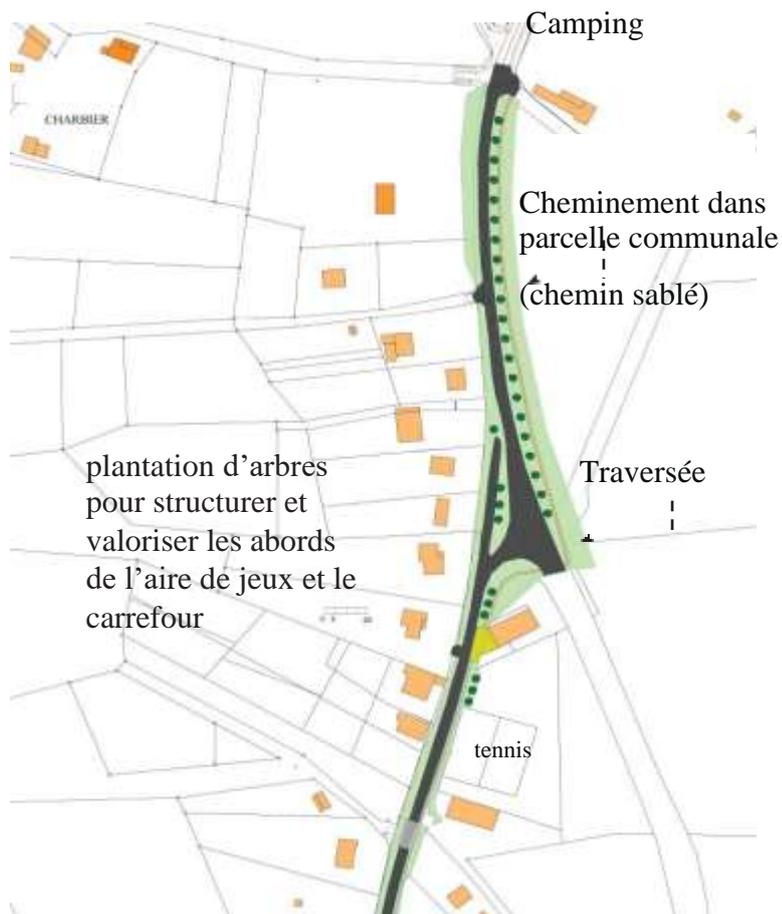
La circulation dans le bourg sera à sens unique et des aménagements particuliers favoriseront la circulation des piétons, bicyclettes et autres déplacements doux



Aménagement depuis les tennis jusqu'au cimetière



Exemple dalle gazon *Exemple béton balayé*



Au niveau de la Fontaine du cimetière une place sera créée afin de faire la liaison avec le bourg en sens interdit et la rue du cimetière

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne (TDM)

Périmètre des compétences

La communauté définit avec précision le périmètre de ses compétences afin d'élaborer les statuts définitifs d'ici à 2020.

Les compétences d'une comcom sont de trois ordres :

1 Compétences obligatoires

Elles devront être transférées au 1^{er} janvier 2018

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, plan local d'urbanisme, document d'urbanisme ou en tenant lieu et carte communale
- Actions de développement économique ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, touristique, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'office du tourisme
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

2 Compétences optionnelles

Elles devront être transférées ou dé transférées au 1^{er} janvier 2019

- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux, et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire (ZI, ZA...)
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

3 Compétences facultatives

Elles devront être transférées ou dé transférées au 1^{er} janvier 2020

- Développement touristique
- Développement et action culturelle
- Développement de services publics
- SPANC
- Développement du multimédia
- Action en faveur de l'offre de santé
- Petite enfance / Enfance / Jeunesse / Education

La communauté a statué sur les compétences obligatoires et la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est en cours de travail pour entériner les modalités financières de ces transferts. Les compétences optionnelles sont en cours de définition afin de déterminer pendant 2018 les modalités financières de ces transferts ou dé transfert. **Ainsi pour l'ex CCPC les bâtiments scolaires reviendront aux communes (cas de l'école de Vollore Ville).**

Voir les volontés des maires de l'ex CCPC ci-après.

COMPTE-RENDU GROUPE DE TRAVAIL DES MAIRES DE L'EX-CCPC SUR LA COMPETENCE AFFAIRES SCOLAIRES

Présents :

Mesdames : CHAUNY Sylvie, MYE Joëlle, PETRUCCI Christine, SAMSON Christiane, SUAREZ Jeannine.
Messieurs : COMBE Ludovic, GONIN Michel, PERRIN Paul, ROZE Pierre, THEALLIER Serge.

Monsieur ROZE accueille les participants et les remercie de leur présence.

Il indique qu'un bureau communautaire va se tenir le 26 octobre 2017, pour travailler sur la définition du périmètre des compétences de Thiers Dore et Montagne. Il est donc important que les Maires de l'EX-CCPC puissent adopter une position commune et solidaire sur le devenir de la compétence affaires scolaires.

Après discussion, ont été retenues les propositions suivantes :

- Gestion des bâtiments rendue aux communes au 01/01/18 ? ou 19
- Conservation de la compétence affaires scolaires par la Com Com, à travers : soit une compétence territorialisée soit la création d'un service commun. (Ce qui confirme les discussions qui avaient eu lieu lors d'un premier temps de travail en septembre 2016)

De manière concrète : le clos, le couvert et le système de chauffage seront gérés par les communes ; les flux, les mobiliers fixés ou mobiles, les équipements pédagogiques et de cuisine, l'informatique, gérés par Thiers Dore et Montagne. L'idée serait de se retrouver dans la configuration d'un propriétaire avec ses locataires.

En cas de compétence territorialisée, seuls les bâtiments seront dé transférés par versement d'AC prenant en compte les amortissements et les investissements en attente (Adap)

En cas de création d'un service commun après dé transfert des bâtiments dans les mêmes conditions que précédemment, son financement serait assuré après dé transfert de la compétence scolaire par versement en AC des coûts de fonctionnement et de petit investissement par les communes signataires à hauteur des besoins annuels du service. Un coût enfant sera établi, chaque commune payant au prorata du nombre de ses enfants scolarisés.

Rythmes scolaires

Chaque changement de ministre de l'Education Nationale nous apporte un changement ou une possibilité de changement. Cette fois c'est une dérogation supplémentaire à la loi Peillon de juillet 2013 qui reste le cadre de la loi de refondation de l'école. Cette loi fixe le cadre des rythmes scolaires sur la base de 4,5 journées. Le décret Hamon d'avril 2014 permet de regrouper les Temps d'Activités Périscolaires sur une demi-journée. Le nouveau décret du 27 juin 2017 permet une nouvelle dérogation soit le retour à 4 jours pour ceux qui le désire. Toutefois la seule loi en application demeure la loi Peillon de 2013 sur laquelle des décrets de dérogation s'appliquent.

Le nouveau ministre parle maintenant d'une organisation globale du rythme de l'enfant : entrée à l' « école » plus jeune (2 ans) ; modification de la répartition des vacances scolaires.

Pour nous, il est urgent d'attendre ! Ne pas se précipiter avant d'avoir l'ensemble des éléments de décision. Voici la lettre envoyée aux maires de TDM.

Messieurs les Maires,
Chers collègues,

Le ministre de l'Education Nationale a promulgué, le 27 juin dernier, le décret 2017-1108 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

L'organisation du temps scolaire de la ou des école.s de votre commune est de votre compétence. Cependant, l'organisation et la gestion des services périscolaires et extrascolaires qui en dépendent, notamment les temps d'activité périscolaires (TAP) et les accueils de loisirs le mercredi, sont de la compétence de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Vous comprendrez que l'ensemble de la communauté éducative locale, organisateurs, professionnels, usagers ou encore partenaires, doit anticiper au mieux de possibles modifications de l'organisation du temps scolaire et des services proposés aux familles.

Dès lors, et afin de mesurer quelles seraient les modifications pour la rentrée 2018, il apparaît nécessaire d'amorcer rapidement les premières réflexions dans votre commune.

Par conséquent, nous vous saurions gré, chers collègues, de vous rapprocher de la direction d'école afin de prévoir à l'ordre du jour du premier conseil d'école un premier débat sur les rythmes scolaires.

N'ayant pas connaissance, à ce jour, de l'ensemble des éléments permettant à chacun de se prononcer définitivement sur une organisation pour la prochaine rentrée, il s'agit tout d'abord d'ouvrir les discussions.

Toutefois, nous avons connaissance du maintien du fonds de soutien au développement des activités périscolaires pour 2017/2018 mais rien pour la suite (50.00 € / élève. (Décret no 2017-1469 du 13 octobre 2017 modifiant le décret no 2015-996 du 17 août 2015 portant application de l'article 67 de la loi no 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République et relatif au fonds de soutien au développement des activités périscolaires)

Aussi, nous vous proposons qu'un premier point étape sur cette question soit effectué en début d'année 2018 et espérons obtenir, d'ici-là, davantage de précisions des services de l'Education Nationale.

L'objectif est que nous puissions, dès février, dégager collectivement une organisation de nos services respectifs, mais non moins intimement liés, sur le territoire.

Très cordialement,

**Le Président,
Par délégation le Vice-Président**

**Pierre ROZE
Maire de Vodable-Ville**

VELO ASSISTANCE ELECTRIQUE (V.A.E.)

Le VAE a les avantages du vélo avec des efforts diminués. Il est très adapté à nos routes volloroises. Le VAE est bon pour la forme, c'est une activité physique conseillée aux personnes qui veulent se déplacer en se ménageant pour diverses raisons (santé, âge...) mais aussi pour ceux qui veulent diminuer leur déplacement en voiture

Il reste à la Commune **UN VAE à vendre.**
Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

COMMUNIQUE DE PRESSE
LE VERRE SOLITAIRE, CA SE SOIGNE ! TOUS A LA COLONNE !
NOUVELLE CAMPAGNE DEPARTEMENTALE DE SENSIBILISATION
POUR LE TRI DU VERRE
30 OCTOBRE – 24 NOVEMBRE 2017



En lançant une première campagne collective de sensibilisation sur le tri des emballages en verre, la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne en partenariat avec le VALTOM, mobilise ses habitants autour de ces emballages recyclables à l'infini, encore trop présents dans la poubelle d'ordures ménagères.

Chaque Français trie en moyenne 30,5 kg de verre par an, **soit seulement 7 bouteilles ou bocaux sur 10**. Ce chiffre fait tout de même du geste du tri du verre l'action de recyclage la plus courante mais encore perfectible. Sur le seul territoire de **la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne**, ce sont près de **1 200 tonnes** de verre par an, soit **31 kg** par habitant qui sont collectés pour être recyclés. Cependant, environ 10 kg se retrouve dans les ordures ménagères classiques et terminent en incinération alors que le verre est recyclable à l'infini. Aux bénéfices environnementaux liés à l'économie des ressources naturelles s'ajoutent des bénéfices économiques, car une tonne de verre triée et recyclée permet de réaliser jusqu'à 300 € d'économie si le verre rejoint bien sa colonne !

Une campagne de sensibilisation commune à tous les territoires

Le recyclage du verre est une problématique commune à tous les territoires du département. Afin d'amplifier le message, les 9 collectivités adhérentes au VALTOM ont décidé d'agir ensemble.

Pour l'occasion, une campagne d'habillage des conteneurs à verre et de sensibilisation sera réalisée sur chaque collectivité du 30 octobre au 24 novembre 2017 avec notamment la diffusion d'un spot radio et d'une campagne d'affichage.

Des conteneurs à verre « habillés pour l'automne »

Pour interpeller les habitants, **la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne** met en place un nouvel habillage sur ces conteneurs, avec une campagne décalée faisant du tri du verre un geste ludique :

Pour soigner le verre solitaire, qui se retrouve seul dans les ordures ménagères, mieux vaut le déposer à la colonne avec tous ses congénères !

Tri du verre : quelques rappels

Dans le conteneur à verre, on dépose uniquement les emballages en verre (les bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre) et leurs bouchons ou couvercles.

Attention : la vaisselle, les verres à boire, la porcelaine, la faïence, la céramique, les ampoules, les plats en verre, les miroirs, les vitres, ... sont à jeter à la poubelle ou en déchèterie.

LE VERRE SOLITAIRE ÇA SE SOIGNE

TOUS À LA
COLONNE !



©VALTOM 2017

VALTOM
VAL D'AUTUNNE



**LE VERRE SE RECYCLE À L'INFINI,
MAIS UNIQUEMENT LORSQU'IL EST TRIÉ EN COLONNE.**



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population volloroise aura lieu **du 18/01/2018 au 17/02/2018**.

Afin de mener à bien cette enquête, nous avons besoin de deux Agents Recenseurs disponibles à ces dates, sérieux, rigoureux, discrets et connaissant bien la commune.

Une formation des agents recenseurs aura lieu avant le 18/01/2018.

Les personnes intéressées devront se faire connaître soit en téléphonant à la Mairie au 04 73 53 70 16 soit en appelant Mme BOREL Anne Marie au 04 73 53 71 59 .

Le coordonnateur communal :

Mme Anne Marie BOREL

Rue du Grün de Chignore

63120 VOLLORE VILLE

Tél. : 04 73 53 71 59

Portable : 06 88 78 68 19

ECHOS DE L'ECOLE

Depuis la rentrée scolaire, les animateurs des Temps Activité Périscolaire (T.A.P.), Gaëlle et Marc-Antoine, ont entrepris de faire réaliser à nos petits écoliers une fresque le long d'un des murs qui encadrent l'aire de jeu.

C'est ainsi que 13 enfants ont participé à cette création (7 petits de la Maternelle et du C.P. et 6 grands de C.E. et C.M.). L'objectif de ces animateurs était que les différents enfants fédèrent un projet commun et laissent leur trace sur le territoire. Le but est atteint et nos jeunes Vollorois sont fiers de leur œuvre !

Le travail accompli a été porté par la coopération entre les différents âges et l'identité de la commune :

- le château
- la couleur : joie de vivre à Vollore Ville
- les insectes (la nature)
- la musique : les concerts de Vollore
- Ondes : paysage.

Nous remercions Catherine GRILLE (GANECA) pour sa participation.



Les enfants devant leur travail



La fresque terminée

LES CONCERTS DE VOLLORE

La saison des Concerts de Vollore 2017 a été un grand succès, avec de magnifiques événements et des instants magiques, en particulier lors de la journée de « la quarantième » saison du 15 juillet à Vollore, au cours de laquelle pas moins de cinq concerts ont été donnés et nombre de repas servis.

On a pu dénombrer 670 personnes pour les concerts Hors Saison et plus de 2100 personnes pendant les concerts d'été. Le tout dans une ambiance amicale et chaleureuse.

Lors de l'Assemblée Générale du 23 octobre, le bureau a été reconduit à l'unanimité avec Bruno CHANEL Président, Monique CHABAUD Vice-Présidente, Mireille CARTON Secrétaire, Serge BEHR Secrétaire Adjoint et Alain BONNET Trésorier. Le président a remercié toute l'équipe de bénévoles qui participe généreusement à la bonne gestion des événements, que ce soit pour véhiculer les musiciens, préparer les lieux, ranger les chaises, rechercher les annonceurs et vendre les programmes, etc.

La prochaine saison est déjà en place et débutera le 16 mars 2018 à La Monnerie le Montel avec le quatuor ADAM, la référence du quatuor vocal. Mais auparavant, reprenez la date du

25 novembre 2017 :

A la salle des fêtes de VOLLORE MONTAGNE

18 h : Bianca Tremolo (récital lyrico-comique)

19 h 15 : Buffet du terroir offert

20 h 45 : Bûche et Planche

(Chansons festives accompagnées de plus de 25 instruments différents)

Plein tarif : 15 € - Tarif réduit : 10 € - Gratuit pour les moins de 18 ans

Réservations : www.concertsdevollore.fr ou Office de Tourisme 04 73 51 20 27

LES CAUSERIES VOLLOROISES

Gros succès cet été pour les 4 causeries qui voient toujours plus de participants. Pas moins de 80 personnes pour la dernière dont les sujets ont attiré un public venant des communes voisines (Thiers, Saint-Dier, Augerolles, Escoutoux, Sainte-Agathe, et même de Clermont !). Merci à nos conférenciers et cinéastes : Catherine PAPUT, Michel PASSALACQUA, Michel SABLONNIERE, Patrick AUJARD.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes

La fête patronale étant maintenant passée, faisons un petit bilan.

Le soleil étant de la partie, nous avons pu profiter pleinement de ces deux journées. Samedi beaucoup d'enfants ont participé aux jeux préparés par quelques mamans, De nombreux pétanqueurs ont répondu présents.

La retraite aux flambeaux, le feu d'artifice suivis du pot de l'amitié et le bal ont clôturé cette magnifique journée.

Dimanche : Merci à la batterie fanfare de la St

Maurice d'avoir animé l'apéritif concert offert après la sortie de la messe.

A partir de 15 heures le défilé a pris possession des rues de Vollore, un défilé haut en couleurs grâce à toutes les personnes qui avec beaucoup d'imagination, ont animé cet après-midi. Un grand merci à tous les participants et à tous ceux qui nous ont encouragés.

Le 12 novembre le repas des Anciens.

Rendez-vous l'année prochaine avec encore plus de « folie »



Le Club Chignore Age d'Or

Le Club Prépare son loto qui aura lieu le 5 novembre.

Décembre sera consacré aux anniversaires :

- 50 ans de mariage
- 80 et 90 ans
- et surtout le centenaire d'une Volloroise adhérente depuis plus de 40 ans !

Les personnes intéressées par notre association sont les bienvenues, il suffit de nous rejoindre à la réunion mensuelle le premier jeudi de chaque mois à 14 h à l'Espace Chignore ou de prendre contact par téléphone au 04 73 53 70 37



Exposition Vente du Club en juillet

Vivre avec Lafora (V.A.L.)

L'association VAL a organisé le 9 septembre son 2nd Apéro Concert au profit de la recherche pour la maladie de Lafora.

La concurrence musicale était féroce puisque WAZOO était en concert le même jour à Vollore Montagne. Pour attirer un public plus large, nous avons invité 2 groupes : Replay, groupe Clermontois qui avait déjà fait danser les MobForez durant l'été (en espérant qu'ils ne se trouvèrent pas fort dépourvus quand la bise fut venue) et Kashmere, groupe de jeune Saint Remois. Nos chefs avaient préparé des grillades et des andouillettes pour pouvoir tenir toute la soirée.

Nous remercions donc les 120 personnes présentes lors de cette soirée et la quinzaine de bénévoles. Le bilan financier n'est pas fini, mais grâce aux aides de Proxi Vollore, Boulangeries Privat et Pétrin Volorois on devrait pouvoir faire un don de 400 €.

Concernant la recherche, un colloque rassemblant tous les spécialistes a été organisé à Barcelone début septembre. La recherche avance, lentement mais elle avance... On attend, on espère de bonnes nouvelles pour 2018.

Avec Vollore

L'été, pour l'association AVEC VOLLORE, c'est surtout l'organisation du réseau de bénévoles permettant l'ouverture de l'église aux visiteurs tous les après-midi, les causeries de Vollore et, en point d'orgue, le repas traditionnel de début octobre.

Cette année, la fréquentation de l'église a été légèrement inférieure, peut-être à cause de la forte chaleur de certaines journées qui a pu décourager les visiteurs, en dépit de l'accueil dynamique d'une équipe de bénévoles, en partie renouvelée et très motivée, signe de la vitalité de notre association.

Le 15 juillet AVEC VOLLORE a participé à la logistique du repas organisé sous la halle dans une excellente ambiance et une très forte convivialité, pour fêter la quarantième saison des Concerts de Vollore.

Les « Causeries » ont, elles aussi, remporté un vif succès avec un taux de participation très élevé ; merci aux intervenants et à leur public pour cette animation culturelle de l'été, devenue désormais incontournable.

Enfin, le traditionnel repas « Daube » devenu, cette année, « Paleron », s'est aussi déroulé le 1^{er} octobre, dans un climat d'amitié très sympathique. Il a permis à Pierre Roze de faire un point précis, auprès des 125 convives, sur l'avancement des travaux de l'église que leur générosité renouvelée d'année en année, permet de conforter et de poursuivre dans un deuxième temps à l'intérieur de l'édifice.

Notre action va continuer en novembre et décembre avec deux concerts vocaux à l'église de Vollore. En fin d'après-midi l'ensemble vocal REFLETS du conservatoire de Thiers, nous réglera le samedi 18 novembre avec un panorama de pièces vocales allant du Baroque des 17^{ème} et 18^{ème} siècles aux créations du 20^{ème}, en passant par les compositeurs romantiques allemands du 19^{ème}.

Puis ce sera Le Chœur CANOPEE, le dimanche 17 décembre qui clôturera l'année, avec les Chants Sacrés du Nouveau Monde, qui nous plongeront dans l'atmosphère de Noël avec un répertoire tiré de la musique ancienne américaine.

A bientôt donc pour ces 2 concerts exceptionnels.



La Pétanque Voloroise

L'année 2017 est terminée pour les concours officiels à Vollore.

Nous avons fait très bonne figure en vétérans. La pétanque de Vollore se réjouit d'avoir parmi son club un jeune champion, qui va jouer avec ses coéquipiers en championnat National 2018; la relève est assurée bravo à eux tous

Le bal et tripe ou beef organisés par la pétanque pour la fête St Maurice du 23 et 24 septembre ont été encore cette année un succès avec une bonne fréquentation du bal et une augmentation sensible de repas le dimanche matin. Merci à tous ceux qui ont participé à cette réussite (Clients et bénévoles)

La prochaine manifestation du club sera son assemblée générale dont la date n'est pas encore fixée. Notre président Stéphane Lyonnet décidera avec son bureau d'une date et vous serez informés de celle-ci par voie de presse et affichage.

Pour 2018 nous avons espoir que le terrain du Theil soit enfin terminé pour que nous

puissions accueillir, dans de bonnes conditions, les nouveaux joueurs qui semblent vouloir rejoindre notre association et que nous n'ayons pas à refuser par manque de place des équipes lors de concours officiels. Bien sûr nous sommes à votre disposition pour toute question concernant la pétanque et vos futures inscriptions.

A bientôt sur nos terrains!!

*P/ le Président Stéphane LYONNET
le Secrétaire Robert BUISSON*



Les Amis du Vieux Vollore

Après un été très chaud et agréable ou chacun a profité à sa façon des vacances, en septembre nous avons repris nos activités, avec en outre une excursion dans l'Allier autour de Charroux et de Saint Pourçain sur Sioule. Les dates de quelques rencontres seront modifiées, mais comme à l'habitude un courrier sera adressé aux membres de l'association, et vous pourrez réserver selon le mode habituel. Nous vous informons que le 3 décembre se déroulera un événement

L'Étang des Buradoux

Cette année 2017 a été marquée par la vidange du bassin grâce à la toute nouvelle installation d'une « pêcherie » (installation permettant de récupérer le poisson) et des travaux d'entretien effectués par la commune et les bénévoles de l'association. Cette opération a aussi permis de rempoissonner l'étang avec près de 200 kg de poissons composés de carpes, de gardons et de tanches. A cela, est venu s'ajouter des lâchers réguliers de truites et d'ombles tout au long de la saison (140 kg).

important dans la vie de notre association. A cette occasion un repas sera servi à l'Espace Chignore, repas digne de cette journée qui sera exceptionnelle par son menu.

En attendant passez de bons moments durant ce quatrième trimestre, et recevez toute notre sympathie.

LE PRESIDENT

Pour tous renseignements appeler aux numéros suivants : 04 73 53 70 82 ou 04 73 53 13 87.

La secrétaire Mireille FORTRIE

En 2018, l'association continuera à alimenter régulièrement le bassin en poissons pour que tous les utilisateurs puissent profiter pleinement de leur pêche. L'entretien et l'embellissement du site se poursuivront et la construction de sanitaires permettra d'accueillir le public dans de meilleures conditions.

Merci à tous les bénévoles qui s'impliquent dans l'association et sans lesquels ce site ne serait pas aussi agréable.

Batterie Fanfare Saint-Maurice

Après une belle fête de Saint Maurice sous le soleil, la Batterie fanfare a repris ses activités :

- les cours de batterie et de tambours avec Sylvain Breuil
- l'éveil musical, les mercredis après-midi avec Valérie Dabert. L'apprentissage est subventionné par la mairie et toutes les personnes qui le souhaitent (enfants de + de 6 ans ou adultes) peuvent venir s'initier à la musique

Vollorando, l'association qui marche

Comme l'a si bien dit notre ami marcheur Jean-Paul « *Vollorando est une association de grimpeurs qui Chignore* »...

Cela pour faire référence à notre **randonnée nocturne** du mardi 8 août qui a rassemblé 53 personnes au sommet de notre Grün pour un « pique-nique coucher-de-soleil ». Un véritable enchantement. Quel spectacle et quelle ambiance !

Le 9 juillet, nous avons réalisé notre manifestation pédestre « **la Marche de Chignore** ». Près de 200 randonneurs avaient répondu présents, malgré des prévisions météorologiques plutôt défavorables. La beauté du site, les circuits variés et physiques, la bonne humeur et la disponibilité de tous les « *bénévollorandos* », ont réjoui les marcheurs, dont beaucoup nous ont assuré de leur présence l'année prochaine. Ce dimanche fut une bonne journée et donc, comme l'an dernier, une partie de la recette et les dons seront reversés à l'association « Vivre avec Lafora ». La remise d'un chèque aura lieu lors de notre assemblée générale au mois de janvier.



Le 14 septembre, nous avons randonné sur le chemin « **Fais 'art** » à Chapdes-Beaufort. Tout le long du circuit de 7 km, nous avons

- les répétitions de pupitres ou d'ensemble les samedis soirs ou dimanches matins
- l'assemblée générale le 19 novembre
- les activités lucratives :
 - *le repas dansant le 14 octobre
 - *les pieds de cochon en avril
 - *la fête de la musique

Les musiciens accueillent avec plaisir tous les musiciens (débutants ou confirmés) désirant jouer avec eux et passer de bons moments en toute convivialité

Adresse mail : alasantmaurice@free.fr

pu découvrir de monumentales sculptures en pierre de Volvic, façonnées depuis 1990 par le sculpteur Gilles PEREZ : l'occasion de se dégourdir les jambes tout en contemplant des œuvres très surprenantes.

Cette année, nous avons pour la troisième fois participé à la **Fête Paysanne** avec l'association « Brin de Terroir », et pour la troisième fois il a plu ! Seulement 8 randonneurs sont venus se tremper sur les deux circuits de 8 et 14 km. Un record à signaler : il y avait deux fois plus de bénévoles de « Vollorand'eau » que de participants. Heureusement, la soirée fut une réussite et la participation de notre association à la préparation de l'apéritif et au service à table a largement contribué au succès de cette fin de journée.



Enfin, le 2 octobre, nous avons parcouru la **deuxième étape** des chemins de Saint-Jacques : Saint-Privat d'Allier-Saugues. A raison d'une étape par an, nous avons prévu d'arriver à Saint-Jacques de Compostelle en l'an 2080. Si ça, ce n'est pas être « *Vollorandoptimiste* » !



Au Col des Supeyres

Félicitations !

Les minimes du club de pétanque de Limarie à Courpière ont participé aux championnats de France à Soustons où ils ont remportés 2 victoires sur 5 matchs en poule terminant à la 16^{ème} place nationale. Ils sont champions du Puy de Dôme et d'Auvergne. Parmi eux le vollorois **Antoine Lyonnet** (pointeur) accompagné de Kilian Roche (tireur), Mathieu Mure (milieu) et Albin Ferrier-Cotte (pointeur).

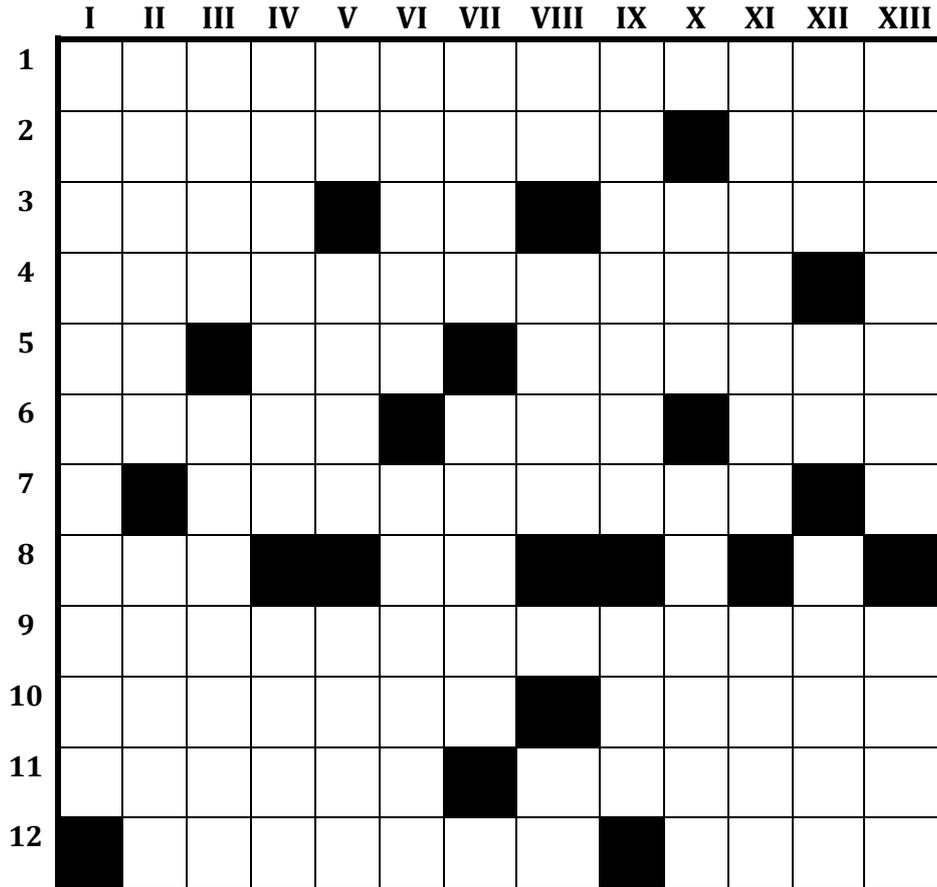
Félicitations à tous les quatre ainsi qu'à leurs entraîneurs et accompagnateurs

CALENDRIER DES ANIMATIONS

Ce document étant publié en décembre 2016, des modifications et ajouts en cours d'année peuvent avoir lieu (animations du marché, des commerçants et campings, du château, concerts de Vollore, ...). Se renseigner régulièrement.

NOVEMBRE			
Jeudi 2	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Anniversaires
Samedi 4 midi	Espace Chignore	Amis du Vieux Vollore	Bœuf Bourguignon
Dimanche 5	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Loto
Samedi 11	Camping Grün Chignore	Camping Grün Chignore	Diner à thème
Dimanche 12	Espace Chignore	Comité des Fêtes	Repas des Anciens
Samedi 18	Eglise	Avec Vollore	Concert « Reflets »
Dimanche 19	Salle St Maurice	St Maurice	AG et repas
Dimanche 26	Espace Chignore et Halle	St André	Foire de la St-André
DECEMBRE			
Samedi 2	Caserne	Pompiers	Arbre de Noël
Jeudi 7	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Réunion mensuelle
Samedi 9	Camping Grün Chignore	Camping Grün Chignore	Diner à thème
dimanche 10	Extérieur	Amis du Vieux Vollore	Repas
Jeudi 14	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Bûche
Dimanche 17	Eglise	Avec Vollore	Concert Chœur Canopé

Mots croisés



Horizontal

- 1 - Ne supporte pas l'enfermement
- 2 - Hagard - De bonne heure
- 3 - Château de Diane - N'a pas froid au son - Galère
- 4 - A goût d'artichaut
- 5 - Héros - Commence médecine - Pas toujours en peluche
- 6 - Cordon - Long temps - Réserviste
- 7 - Taperas fort
- 8 - Ancienne UFR - Platine
- 9 - Entre Vic et Issoire
- 10 - Doigts de pied - harmonie
- 11 - Sans préparation - Allongée
- 12 - Chasses africaines - Chez les Sagiens

Vertical

- I - Thermes auvergnats
- II - Sériel de bas en haut - Allas sans but
- III - En Syrie - Chipa
- IV - Derniers - Pas usé
- V - Connu - Francs - Déclarera
- VI - A N'Djamena - Lettre par lettre
- VII - Ville de fameux procès - Greffes
- VIII - Inconnu - Etoffe de monastère - Existes
- IX - Parler avec emphase - Finalité
- X - Roulés - Arrivés sur satellite
- XI - Voisins du Phoque - S'amuser
- XII - Pot - Note - Consignée
- XIII - Ecimera - Arrivées

Solution de la grille précédente

Horizontal

- 1 - Le Chatelet - Et. 2 - Arrête bœufs. 3 - Br - Rée - Fusa. 4 - Oasiennes - RES. 5 - Ures - Ailerons. 6 - Raclage - Lento.
- 7 - Talera - Acir. 8 - Etamer - Muguet. 9 - Loris - Vieilli. 10 - Iris - Contrôle. 11 - St - Sucrases. 12 - Reencaisses.

Vertical

- I - La Bournelie. II - Errata - Tor. III - Cr - Sectarise. IV - He - Istalisme. V - Atre - Ales. VI - Teenager - Csc
- VII - Ebénier - Voua. VIII - Lo - El - Aminci. IX - Ee - Sel - Uetr. X - Tuf - Réagiras. XI - Furonculose
- XII - Essentielles. XIII - Assorties.

CARNET VOLLOROIS

MARIAGES

- Pauline HACHENBERGER et Sylvain CASTELAIN (Rongeron), le 3 juin
- Elise BOUCHET et Gaëtan VOISSIER (Le Theil), le 5 août

Nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

DECES

- Thérèse MAYET, née DUCOUT, le 16 août à Ambert (Ranquet-Berry)
- Michel AUBERT LA FAYETTE, le 23 septembre à Vollore-Ville (Château de Vollore)

INHUMATIONS

- Chantal PEYEN, née LILIEN, décédée le 23 juin à Clermont-Ferrand.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

VOLLORE PRATIQUE

MAIRIE

Rue de la Grande Chaussade 63120 VOLLORE VILLE
Tél : 04 73 53 70 16 - Maire : 06 01 91 79 06
Courriel : mairie@vollore-ville.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9 h -11 h 30

Du lundi au jeudi : 14 h - 17 h – le vendredi 14 h – 16 h 30

AGENCE POSTALE

Mardi – Jeudi – Vendredi : de 9 h à 12 h
Mercredi – Samedi : de 9 h 30 à 12 h
Téléphone : 04 73 53 72 07

BIBLIOTHEQUE

Adresse : Rue de la Tourelle 63120 VOLLORE VILLE

Horaires : Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois, de 16 h à 18 h et tous les samedis, de 10 h à 12 h

La fête patronale Saint Maurice 2017



Rassemblement des mobylettes



Quelques photos de la « quarantième » des Concerts de Vollore

